

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Kango : les vendeurs boudent le centre de pêche

OPÉRATIONNELLE depuis quatre ans, cette structure érigée au profit des acteurs de la pêche industrielle ou artisanale n'attire pas les vendeurs, qui préfèrent plutôt exercer leur activité à domicile.

MIKOLO MIKOLO
Kango/Gabon

Le centre de pêche de Kango, dans le département du Komo-Kango, à une centaine de kilomètres de Libreville, capitale politique du Gabon, suscite peu d'intérêt ces derniers temps. Y compris les week-ends. L'ambiance qu'on est en droit d'attendre d'un tel lieu n'est pas au rendez-vous. C'est du moins ce qu'il nous a été donné de constater récemment. En effet, alors que nous venons de débarquer d'un véhicule à usage de clando, en face du local abritant les bureaux de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), nous empruntons la rue menant vers le débarcadère. À mi-chemin, nous découvrons un restaurant, propriété de Jeannette Assengone. Moïse, un ami de longue date, assis à l'intérieur, nous hèle et nous invite à y déguster un bouillon de poisson frais. Une invitation que nous acceptons avec plaisir. Autant dire que nous n'avons pas regretté cette petite escale, qui nous a permis de revisiter quelques souvenirs. Ce repas terminé, nous voilà enfin au débarcadère de Kango, qui ressemble à un village abandonné. Seuls deux véhicules et

quelques personnes se trouvent sur les lieux. Le magasin Gaboprix, lui, ne désemplit pas. Les Kangelais y trouvent encore quelques produits à bas prix. Face à cette bâtisse vieille d'au moins une trentaine d'années, trône une autre abritant des kiosques inachevés et qui devrait abriter, selon plusieurs témoignages, le marché municipal.

À quelques mètres de là, se dresse le centre de pêche de la ville, érigé quasiment à un jet de pierre du fleuve Como. La structure commerciale est

"Nous avons une embarcation conséquente qui nous permettait de sillonner les différents villages des pêcheurs qui existent ici."

dirigée depuis deux ans par un technicien de l'océanographie et des pêches maritimes, David Menié M'Ella. Auparavant, il avait servi pendant quatre ans au centre de

pêche de Cocobeach. Une fois les civilités terminées, M. Menié M'Ella nous invite dans son bureau pour répondre à nos questions.

"On ne peut pas dire que le centre de pêche fonctionne à merveille, parce

qu'il y a des manquements", indique-t-il d'entrée. Toutefois, nuance-t-il, "l'activité de la pêche est quand même importante au niveau de Kango. Il y a beaucoup de pêcheurs, hommes et femmes".

Sur le terrain, la réalité est, cependant, tout autre. Aucun pêcheur ni vendeur n'est visible sur les lieux. Les étals sont pratiquement vides. "Le centre de pêche devait normalement abriter l'exposition des produits de pêche. Mais compte tenu des mouvements, les pêcheurs sont obligés de vendre parfois au débarcadère, ou à domicile alors qu'il y a un endroit approprié ici. Les vendeurs préfèrent, hélas, leurs domiciles. Peut-être pour préserver leurs clients. Dommage...", déplore le responsable du centre de pêche.

David Ella M'Enié semble avoir baissé les bras au niveau du contrôle de l'activité de pêche dans son giron. Sa structure est dépourvue d'embarcation, premier outil de travail du chef de brigade qu'il est. "Nous avons une embarcation conséquente qui nous permettait de sillonner les différents villages des pêcheurs qui existent ici. Mais depuis



Photo : Mikolo Mikolo

Une vue du centre de pêche de Kango quasiment désert lors de notre

que cet important outil de travail n'existe plus, nous éprouvons de sérieuses difficultés pour rallier les différents sites de pêche de notre contrée", regrette-t-il. Précisant que les embarcations qui exercent sur les eaux du Como sont en majorité non motorisées.

"Deux ou trois pêcheurs disposent d'équipements complets pour exercer leurs activités de pêche. Le reste est à la rame", précise Menié M'Ella.

Son centre de pêche ne compte que trois agents issus de la main-d'œuvre non permanente (une secrétaire, une technicienne de surface et un jardinier). Sans vouloir faire de comparaison avec d'autres

sites, notamment celui de Cocobeach où "l'activité est intense et dense avec plusieurs comités de pêcheurs (gabonais, nigériens et béninois...)", la particularité de la zone de pêche de Kango est qu'elle est exploitée uniquement par des acteurs nationaux. Lesquels, mus par la volonté de défendre leurs intérêts, savent préserver jalousement leur territoire.

"J'ai déjà assisté à plusieurs altercations entre les pêcheurs gabonais et nigériens. Les derniers cités, sans habiter dans la localité, dépassent souvent les limites de leur champ d'activité", dénonce notre interlocuteur.



passage, il y a quelques jours.

Organiser les acteurs de la filière en coopérative



Quelques pirogues accostées au débarcadère de Kango.

MM
Kango/Gabon

LE spectacle vécu il y a quelques jours au débarcadère de Kango témoigne, s'il en était besoin, que les acteurs locaux pratiquent plus la pêche artisanale qu'autre chose. À en juger par la qualité des embarcations, quasiment vieillissantes sur les lieux, dont des pirogues non motorisées. Les amateurs du bon poisson frais – et ils sont nombreux – ne sont donc pas surpris de voir le centre de pêche

pratiquement vide et ne drainant pas du monde. Il connaît des difficultés de ravitaillement.

" Tout voyageur qui arrive ici devrait savoir qu'il y a un centre de pêche, grâce aux produits exposés. Malheureusement, cette activité n'est pas intense ici ", regrette le responsable du site. Qui, pense-t-on, devrait entreprendre des campagnes de sensibilisation afin que les pêcheurs de Kango sachent l'utilité d'une telle structure, tout en songeant d'ores et déjà à s'organiser en coopérative, au lieu de continuer à faire cavalier seul.

Un atout pour les commerçants



MM
Kango/Gabon

POUR de nombreux commerçants qui fréquentent le débarcadère de Kango, l'implantation du centre de pêche dans leur localité constitue un atout indéniable. Ils n'ont plus besoin de faire le déplacement de Libreville pour s'approvisionner en glaçons ou pour résoudre les problèmes administratifs relatifs à la légalisation des pirogues et autres.

"L'arrivée du centre de pêche dans notre localité est un avantage important pour nous. Cette structure nous aide aujourd'hui à avoir des glaçons. Lorsque nous voulons aller

à l'eau, ce produit est maintenant disponible sur place. Alors qu'auparavant, il fallait forcément envoyer de l'argent à Libreville pour se les procurer. Mieux, nous ne partons plus à Libreville pour immatriculer nos pirogues. Nous le faisons maintenant sur place", confie Jeannette Assengone, en présence de deux de ses collègues. Cependant, celles-ci déplorent le manque d'engouement sur le site du débarcadère actuellement. La délocalisation de la route et la crise financière que traverse actuellement notre pays seraient à l'origine de ce désintérêt. "À l'époque, un samedi comme celui-là devait être animé ici ", se souvient une riveraine.